

365. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$5,826,605.

**M. Herridge:** Monsieur le président, je veux parler brièvement de la ligne de conduite adoptée dernièrement par le ministère qui construit beaucoup plus de postes et de locaux de la Gendarmerie royale qu'autrefois dans les collectivités de moindre importance. J'approuve chaleureusement cette décision, parce qu'elle favorise une meilleure administration et assure de meilleurs aménagements aux membres de la Gendarmerie affectés à ces collectivités dont les aménagements sont parfois insuffisants et même très pauvres. Je suppose que les contrats permanents passés avec les gouvernements provinciaux pour les services de la Gendarmerie royale ont permis de mettre au point et de stabiliser la ligne de conduite à suivre. Je me réjouis d'apprendre que le ministère entreprend la construction de petits immeubles dans les petites villes à un moment où cela créera des emplois au lieu d'aggraver le chômage. A mon avis, il est très sage d'élaborer des projets dans ce sens, surtout dans les petites villes où le travail est plus saisonnier jusqu'à un certain point. Je crois savoir que le ministère se propose d'entreprendre des travaux de construction de façon à employer des gens qui autrement seraient en chômage.

Il paraît que le ministère est en voie de construire plusieurs de ces petits immeubles dans la Suisse du Canada, soit dans Kootenay-Ouest. Je suis très heureux d'apprendre que celui de Castlegar est presque terminé. Les gens de l'endroit s'intéressent beaucoup à la question. Des sociétés et des particuliers m'ont écrit pour me demander quand commenceraient les travaux, quel genre d'immeuble on allait construire, et ainsi de suite. Le ministre pourrait-il me dire quand commenceront vraisemblablement les travaux dans le village de New-Denver et dans le village élyséen de Nakusp?

**L'hon. M. Fulton:** Monsieur le président, je remercie mon honorable ami de l'intérêt qu'il porte à cette question, et de ce qu'il a dit sur le programme de construction de la Gendarmerie. Nous essayons de compléter ce programme et de l'établir sur une base nationale, en attribuant aux divers endroits où la gendarmerie a des postes une certaine priorité en ce qui regarde les besoins d'espace. Nous pourrions alors faire le nécessaire pour répondre à une certaine proportion de ces besoins chaque année, et une fois le programme exécuté, nous aurons les locaux nécessaires,—du moins nous l'espérons,—à chacun des endroits prévus. Par cette explication générale, je veux faire voir pourquoi aucune construction n'est prévue cette année pour certains endroits où la police a des agents, alors que des travaux sont prévus

dans d'autres endroits. Je sais bien que cela cause des déceptions dans certaines régions. Les gens se disent: "Puisque tel et tel endroit, où la population est peut-être plus faible, doit avoir un immeuble, pourquoi n'en construit-on pas un là où la population est plus nombreuse? Le programme de priorité qu'on est en train d'élaborer tient compte de tous les éléments qui méritent d'être pris en considération, et notamment de l'état des locaux à chaque endroit, de sorte qu'un endroit qui possède déjà un immeuble assez convenable, même s'il laisse à désirer sous certains rapports, n'aura vraisemblablement pas la même priorité qu'un endroit où l'immeuble ne répond à peu près plus aux besoins.

Pour parler de certains endroits particuliers, à New Denver nous avons fait l'achat du terrain, et nous commencerons probablement cette année ou au début de l'an prochain la préparation des plans et devis; mais nous n'avons pas l'intention d'entreprendre la construction cette année, car l'ordre de priorité attribué à New Denver ne le demande pas. Quant à Nakusp, je crois qu'on a fait l'appel des offres et que l'immeuble doit être terminé cette année.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre pourrait-il me dire combien de ces immeubles sont actuellement en voie de construction à Terre-Neuve, ou prévus pour cette année, et où ils se trouvent?

**L'hon. M. Fulton:** Quant à Terre-Neuve, nous espérons entreprendre cette année à Corner-Brook l'aménagement d'un édifice administratif d'une sous-division et d'un garage; les crédits de cette année autorisent un décaissement de \$100,000 à cette fin. L'aménagement de locaux de détachements a lieu comme suit: à Gander et à Port-Sanders les travaux actuellement en cours seront achevés cette année; à Grand-Banks, ils sont terminés; à Channel les travaux sont commencés mais ne seront peut-être pas achevés cette année.

**L'hon. M. Pickersgill:** Pourquoi le ministre désavantage-t-il Bonavista-Twillingate?

**L'hon. M. Fulton:** Je ne sais absolument pas dans quelles circonscriptions se trouvent ces locaux. Si aucun endroit dans Bonavista-Twillingate n'a été choisi, c'est parce que, selon le programme que j'ai esquissé, il n'y en a pas au rang des priorités nécessaires. On me signale qu'un nouvel édifice a été achevé à Twillingate en 1953 et j'espère que les rigueurs du climat de Terre-Neuve n'en exigent pas déjà un nouveau.

**L'hon. M. Pickersgill:** On a érigé des édifices bien plus récemment que cela. Il y en a eu un à Glovertown plus récemment.